

**Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023**

-----

Explication de vote Article Liminaire – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 3 mars 2023

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Monsieur le Ministre,

L'épure comptable dans laquelle votre Gouvernement inscrit cette réforme et la justifie n'est pas la nôtre !

Et il y a controverse scientifique sur les besoins de retour à l'équilibre dans la durée. Le COR (Conseil d'Orientation pour les Retraites) le démontre. Vous le savez aussi !

En revanche, ce dont il s'agit en premier lieu ici c'est de la vie de nos compatriotes et de ceux, notamment, qui travaillent dur, longtemps... trop souvent jusqu'au soir de leur vie, pour faire fonctionner notre économie et nos services publics. Je pense ici à ceux qui donnent de leur personne et se sacrifient parfois, souvent, pour que le pays avance, malgré tout ! Et on l'a vu – cela vient d'être rappelé – avec le COVID. Leur investissement est au fondement du contrat social et nous ne pouvons pas le réduire à une fraction d'un critère quantitatif comme le PIB, je le répète.

Monsieur le Ministre, votre approche est partielle, partielle, économétriquement incertaine et au bénéfice premier, comme souvent, de ceux qui ont les faveurs de vos politiques depuis 2017. Elle répond aussi à une injonction européenne qui renvoie votre Gouvernement et le Président de la République à l'état déplorable des comptes de la Nation française qui sont affectés, à la marge, par les régimes de retraite.

Et peut-être, en tout cas je le crois, est-ce là son seul fondement politique, inavoué par vous parce qu'inavouable aux français que vous rendez responsables de vos propres turpitudes en matière de gestion et de tenue, préoccupante parce que mauvaise, des comptes publics !

Amartya SEN, le grand économiste, disait que « l'économie est une science morale ». Il est encore temps pour vous de donner sens à cette parole en retirant cet article préliminaire dont je voterai, avec mon groupe, la suppression !